

Perspectives et économie de la construction bois en France La Région Rhône Alpes : de la marginalité au poids économique

Holzbau Frankreich: Perspektiven und Ökonomie

Bernard Benoit
Gérant de BB Consultant
Expert IBC/ SEB/ CACRAC
Directeur Général BET Charpente Concept France
Ancien Président FIBRA/ Ancien Vice président IRB
FR-Annecy



Perspectives et économie de la construction bois en France

La Région Rhône Alpes : de la marginalité au poids économique

1. Géographie économique

S'intéresser au développement économique de la construction bois est indissociable de la prise en compte des particularismes géographiques, économiques, sociologiques, culturels de la France.

Avec 7 départements, la Région Rhône Alpes est l'illustration de ces particularismes.

Située au sud-est de la France, Rhône Alpes est la 3^e en terme de superficie, soit 43 698 km² (8% du territoire métropolitain), 2^eme région la plus peuplée, avec environ 6 millions d'habitants (6 272 467 habitants en 2011),

Par ailleurs parler de bois construction en France est indissociable de la relation :

- forêt
- 1ere transformation, sciage en particulier
- construction

2. Territorialité forestière

Mémorisation de quelques paramètres d'état des lieux

2.1. Forêt française.

La forêt mondiale va mal. Avec des exceptions, comme en Europe et en France notamment, où la forêt est en expansion.

Un seul chiffre à retenir ? Depuis 1850, la forêt française a doublé en surface !

Troisième forêt de l'Union européenne, derrière la Suède et la Finlande, la forêt couvre 28,6% du territoire métropolitain (15,7 millions d'hectares), compte 137 essences de bois

Abondante et variée, 137 essences de bois, 12 espèces majoritaires :

- chêne, hêtre, châtaignier, charme et frêne pour les feuillus
- pin, sapin, épicéa mélèze et douglas pour les résineux

La forêt française reste pourtant trop peu exploitée : chaque année, la France importe du bois en grande quantité.

Avec **un déficit de 6,4 milliards d'euros en 2010**, la balance commerciale de la filière bois, reste structurellement déficitaire ; en bois construction, essentiellement sur des produits de seconde transformation.

2.2. La forêt en Rhône Alpes

Rhône-Alpes est la deuxième région forestière française avec une couverture de 36 % de son territoire, soit 1,650 millions d'hectares de forêts, (accroissement annuel de 7000 ha).

La forêt de Rhône-Alpes se déploie en plaine et, surtout en montagne avec un relief marqué par l'emprise :

- des Préalpes et des Alpes à l'est
- du massif du Jura au nord de la région
- du Massif Central sur la bordure Ouest.

Les feuillus occupent un peu plus de la moitié du territoire forestier mais **les résineux représentent 60 % du volume sur pied**, avec, notamment, l'essence reine : l'Epicéa des Alpes.

Rhône-Alpes abrite quelques autres essences aujourd'hui particulièrement recherchées : depuis le Châtaignier ardéchois jusqu'au Douglas de la Loire et du Rhône.

Depuis 2002 la politique d'amélioration de la qualité de la gestion forestière a porté ses fruits : en 2006, 22 % des forêts sont certifiées PEFC

3. Filière bois: typologie et organisation du secteur

En région Rhône alpes, de la sylviculture à la vente des produits finis, en passant par l'industrie et la construction, la filière bois compte 10 200 établissements et emploie 41 300 salariés.

De nombreuses catégories d'acteurs interviennent en constructions bois :

- charpentiers
- menuisiers,
- monteurs
- constructeurs
- industriels

souvent caractérisées par des structures de PME voire TPE.

Le morcellement du secteur, est encore amplifié par la place importante des prescripteurs (architectes, bureaux d'études, maitres d'œuvre, etc.)

Complémentairement, les incitations de l'Etat, des collectivités publiques, concourent à l'accroissement de l'emploi du bois dans le bâtiment:

- aides financières ou fiscales
- normes environnementales, écologiques durcissent les niveaux de consommation d'énergie à ne pas dépasser pour obtenir le label BBC
- RT 2012

Dans ces conditions, le bilan énergétique du bois le place en position nettement plus favorable en comparaison des autres matériaux.

4. Construction bois, antériorité rhonealpine

L'analyse des perspectives de la construction bois dans une région comme Rhône alpes, est indissociable de la prise en compte de l'appropriation du matériau dans ses antécédents patrimoniaux, vernaculaires d'utilisation.

Dès les XIe/ XIIe, complémentairement à l'usage classique en charpente, nombres d'agglomérations utilisaient le matériau en structures verticales (colombages par exemple).

Lyon, Annecy, Bourg en Bresse en portent le témoignage.

Les secteurs alpins des Savoie, les chalets du Grand Bornand restent des images fortes de l'utilisation du bois, qui ont fait confondre pendant des décennies sa potentialité de modernité par rapport à son antériorité.

1970/ 1980

Aux cotés de la charpente bois traditionnelle, les premières émergences de la construction bois contemporaine, en Rhône alpes datent des années 1970.

Déjà le marché de la maison individuelle en secteur diffus, incitait des entrepreneurs « pionniers », revenant de périples en Scandinavie et (ou) en Amérique du nord, à s'approprier des techniques d'ossature bois (Construction Horizontale, Maison évolutive, Maisons 24, JOSSERMOZ, etc.).

Parallèlement les industriels du lamellé collé (SEGUET, COLLADELLO, MARGUERON etc.) caractérisaient leurs offres entres autres dans les typologies de charpente cintrées, bâtiments sportifs en particuliers.

1980/ 1990

La maison individuelle bois en secteur diffus, par des initiatives d'appropriation d'autres process, perdurait dans une position encore marginale.

L'arrivée du tridimensionnel avec HOUOT venant des Vosges, OKAL d'Allemagne.

En secteur de maisons individuelles groupées, les opérateurs publics, déjà sous incitation de l'Etat, s'attacheront à promouvoir des opérations à dominante bois, tirant le développement potentiel des entreprises, et l'approche des architectes.

Dès cette période, l'OPAC de l'Isère, en particulier avec la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau a été un acteur majeur de ce développement.

Il faut se souvenir de l'importance des expériences menées par des chefs d'entreprises présentant dès cette époque, l'ouverture potentielle des marchés (1^e collectif bois des Ets CHARMASSON au Col de l'Arches, à Briançon).

L'approche de l'ossature bois en panneaux de façade, en neuf ou réhabilitation (JOSSERMOZ).

1990/ 2000

L'éveil de la maison bois d'architecte et (ou) d'entreprise dans un positionnement plus élitiste.

L'émergence de bureaux d'études bois indépendants, travaillant de concert avec les architectes (ARBORESCENCE, WINTER, CETEC, 2 B Ingénierie, etc.), ouvrant l'utilisation du bois construction en alternative à l'usage du béton et de l'acier.

Les décisions majeures du Conseil Régional Rhône Alpes vers des ouvrages publics d'importance, en matière de lycées bois, donnant un élan irréversible aux constructions scolaires.

2000/ 2010

Le décollage du marché de la maison individuelle bois est notable dès le début de la décennie, avec une croissance en volume dépassant les 50% annuels.

L'explosion des données environnementales, la prise de conscience des potentialités du matériau bois.

L'arrivée du matériau bois dans la ville, en logements collectifs mais aussi en construction tertiaires (composants de façades, extensions, surélévations, etc.)

5. Construction bois, perspective et développement.

Le propos de la présente n'est pas d'analyser les suites de la crise économique perdurant depuis ces dernières années, l'interrogation économique générale résultante, mais de faire le point sur les perspectives de la construction bois.

Force et de constater que malgré les impacts de la crise économique, un contexte économique tendu, la demande bois construction reste potentiellement forte.

La Région Rhône-Alpes fait figure bon élève.

Pour la maison individuelle, alors que la moyenne nationale est d'environ 9 % de maisons bois parmi les constructions neuves, en Rhône-Alpes, ce chiffre grimpe à 16 % en 2010.

Chaque année, ce sont 2 970 nouvelles maisons bois qui sont construites, sans compter les extensions et surélévations qui participent au développement de ce secteur en plein essor.

5.1. Construire autrement

Nombres de facteurs positifs influent sur la décision d'utilisation du bois en construction :

- la prise de conscience des enjeux énergétiques, l'appropriation des nouvelles réglementations (RT 2012)
- la reconsidération du bâti urbain, les éco quartiers
- le changement comportemental du « consommateur » individuel ou public
- la notion de matériau renouvelable, de développement durable

En matière de construction bois

- les nouveaux marchés (mixité bois béton par exemple)
- le gisement matière bois potentiel

- les circuits courts d'approvisionnement
- la potentialité de l'industrialisation, la recherche et développement
- la requalification de la main d'oeuvre par les tâches en atelier
- la mise en place de process de montage

En France l'ossature bois semble une solution de plus en plus attractive. Avec près de 2 millions de m² de panneaux à ossature bois commercialisés sur les douze derniers mois, cette technique se répand sur de nombreux marchés : maisons individuelles, logements collectifs, rénovation...

En surface de panneaux, la maison individuelle représente 44% du marché. Le petit collectif, en cumulé privé et social, représente près du quart du marché.

Les bâtiments éducation, santé & sport se placent au second rang des débouchés commerciaux de l'ossature bois. On note également le développement de nouveaux marchés : bâtiments commerciaux et restaurants de ≤R+2 et les bâtiments de grande hauteur (≥R+3) en ossature bois. Leurs parts respectives sont moindres mais ouvrent à l'ossature bois de nouvelles perspectives de développement. La rénovation, qui inclut extension et surélévation, ne représente que 18% du marché total (en surface de panneaux commercialisés).

Outre ses qualités écologiques reconnues, la construction bois dispose d'atouts qu'elle ne parvient que partiellement à valoriser:

- performances énergétiques
- souplesse architecturale
- rapidité de montage

et ses budgets économiques sont également peu mis en avant.

Les nouveaux entrants

Au-delà de ces obstacles, la croissance du marché est telle que de nombreux nouveaux entrants apparaissent.

Les grandes entreprises de la construction, comme Bouygues, Eiffage ou Vinci, commencent à intervenir sur ce marché.

En maisons individuelles, les constructeurs de maisons traditionnelles (Maison France Confort, Maisons Elika, ST Groupe, etc.) élargissent également leur offre avec une gamme de maison en bois.

De grands industriels comme Bénéteau ou Dassault ont annoncé de vastes développements dans ce secteur.

La construction bois va donc s'industrialiser, son marketing prendre une nouvelle dimension et les réseaux de distribution se structurer.

Pour les plus petits acteurs, il conviendra donc de s'allier ou de spécialiser sur des segments de clientèle. (Ref. source TBC)

5.2. Qualification et compétitivité : deux grands enjeux

Forte de ses atouts, la filière forêt-bois rhônalpine, devra répondre aux enjeux du Grenelle de l'Environnement et affirmer son poids dans l'économie régionale, après avoir identifié deux grands enjeux.

- **Les enjeux de qualification** qui renvoient directement à la question de la ressource humaine et donc de l'emploi dans les entreprises.

Ces enjeux s'appliquent tant à la ressource qu'aux produits transformés et à leur mise en œuvre.

Ils portent sur la professionnalisation des compétences et le renforcement des savoir-faire.

- **Les enjeux de compétitivité** qui se rapportent au positionnement, à l'affirmation de la filière et du matériau bois par rapport à ses concurrents.

Ces enjeux, qui s'inscrivent dans le développement durable, renvoient aux dispositions du Grenelle de l'environnement et portent sur la capacité quantitative des entreprises à satisfaire une demande soutenue et croissante, et sur leur compétitivité - notamment par l'effort d'innovation - ainsi que sur la promotion du matériau et de la filière.